

La SPV à nouveau entendue concernant les mesures socio-éducatives

La Société pédagogique vaudoise (SPV) prend acte avec satisfaction des annonces formulées aujourd'hui par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle concernant le renforcement des mesures socio-éducatives au sein de l'école vaudoise.

Depuis plus de dix ans, la SPV alerte les autorités sur la nécessité d'améliorer l'accompagnement des élèves présentant des comportements particulièrement difficiles. Dès 2014, l'Assemblée des délégué·e·s de la SPV s'est saisie de cette problématique et a formulé des propositions concrètes en 2016, puis en 2018. Au cours des dernières années, la SPV n'a cessé de mettre en avant les spécificités du cycle 1 dans cette thématique et salue donc enfin la reconnaissance des difficultés réelles rencontrées sur le terrain.

Plus récemment, en 2025, l'Assemblée des délégué·e·s a adopté la résolution « Pour préserver les élèves et les professionnel·le·s de l'école », réaffirmant l'urgence de renforcer les dispositifs de soutien destinés aux élèves concernés ainsi qu'aux équipes éducatives. L'accompagnement des élèves en grande difficulté comportementale constitue un enjeu majeur pour l'école vaudoise. Si des améliorations ont été réalisées ces dernières années, les mesures actuellement en place demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins du terrain.

La SPV salue donc la volonté du Département de mettre en œuvre un plan d'action. L'arrivée de documents cadres à la disposition des établissements et des collègues est une avancée qui permettra de clarifier les situations urgentes de ces élèves. La SPV demeurera toutefois attentive à leur déploiement et à leur efficacité concrète. Si les mesures de formation destinées aux enseignant·e·s peuvent constituer un soutien utile, elles ne sauraient remplacer les prestations directes dont les élèves ont besoin. Le renforcement des ressources socio-éducatives, de l'accompagnement spécialisé et des interventions sur le terrain devra constituer la priorité des prochaines étapes. L'annonce de moyens supplémentaires dans le cadre du budget 2027 constitue un signal positif. La SPV sera néanmoins attentive à l'ampleur des ressources effectivement accordées ainsi qu'au calendrier de leur mise en œuvre. Les besoins identifiés sont immédiats et appellent des réponses qui ne peuvent être uniquement différées à moyen terme.

La Société pédagogique vaudoise poursuivra le dialogue avec les autorités cantonales afin que les mesures annoncées répondent pleinement aux réalités du terrain et contribuent durablement à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail des enseignantes et enseignants.

Pour le Comité cantonal SPV, Gregory Durand, président, 079 797 70 13